YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NL/GP/EN

DECISION N° 2000/184

OBJET : Théâtre jeune public, "TABLEAU-GATEAU, LE SOUFFLE DE CHAGALL" contrat de cession conclue avec l'association le THEATRE DU BAMBOU.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 1995, complétée par celles du 27 juillet 1995 et 26 novembre 1997, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du Code des Communes,

VU la délibération du Conseil Municipal du 28 octobre 1999 autorisant le Maire-Adjoint appelé à remplacer le Maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à signer également les décisions prises en application de l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que les documents y afférents,

VU l'arrêté n°99/179 série A du 9 décembre 1999 portant délégation de fonctions et de signature durant l'absence du Maire à Madame Nicole LAMOTH, Premier Maire-Adjoint.

CONSIDERANT que la Commune d'Yerres organise deux représentations théâtrales jeune public de "TABLEAU-GATEAU, LE SOUFFLE DE CHAGALL", les prestations auront lieu le jeudi 5 avril 2001 à 10H00 et 14H00, à l'Orangerie de la Propriété Caillebotte, 8 rue de Concy, 91330 Yerres.

Hôtel de Ville
60 rue Charles de Gaulle - 91335 Yerres Cédex - Tél. : 01 69 49 76 00 - Fax : 01 69 48 63 98
Toute correspondance doit être adressée à monsieur le Député-Maire

DECIDE

DE signer un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association le THEATRE DU BAMBOU, domiciliée 15, rue Paul Chanson 21200 Beaune, représentée par Madame Irène FUHRMANN en qualité de Déléguée de l'association, pour un montant de 15.086,50 Frs T.T.C.

DIT que les crédits seront inscrits au budget de la Commune, exercice 2001, fonction 3, sous fonction 33, article 6042.

Fait à Yerres, le 20 juillet 2000

Pour le Député-Maire
Le Premier Maire-Adjoint délégué

MAIRIE D'YERRES 91330 (Essonne)

Nicole LAMOTH

REÇU LE
27 JUIL. 2000
SOUS-PREFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

124